

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Lundi 16 Mai 2022

L'an 2022, le lundi 16 mai à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents : Jean Michel DE MONICAULT, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Geraldine CHAPELAIN, Cyril GARREAU, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN,
Pouvoir : Alexandre GUENEAU à Freddy BIZARD, Pierre de MONICAULT à Jean Michel de MONICAULT
Excusé : Jean François CARRIERE

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 2
Absent excusé : 1
Votants : 10

Date de convocation : le Mardi 10 mai 2022

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'un secrétaire

- 1) **Approbation du compte rendu du 11 avril 2022,**
- 2) **Gestion du Personnel,**
- 3) **Présence verte,**
- 4) **Finances,**
- 5) **Urbanisme,**
- 6) **SNA,**
- 7) **Commission environnement,**
- 8) **Syndicat de voirie,**
- 9) **Elections Législatives,**
- 10) **Informations diverses,**
- 11) **Prochains rendez-vous.**

Les dossiers concernant ces points sont consultables en mairie.

Prochain Conseil municipal : le lundi 13 Juin 2022 à 18 h 30

Nomination d'une secrétaire : Géraldine CHAPELAIN

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité

1. **Approbation du compte rendu du lundi 11 avril 2022 à l'unanimité**
2. **Gestion du personnel :**
 - Indemnités des élus, fiscalisation. Aucune imposition sur les indemnités pour les élus ne cumulant pas d'autres indemnités de fonctions.
 - Augmentation de l'indice minimum de traitement (suite à la hausse du smic au 01/05/2022) (normalement 2.6% annoncé au 1^{er} Mai pour les fonctionnaires et contractuels de l'état ; aucun agent de la commune n'est concerné par cette augmentation) ; autre augmentation à prévoir au 1^{er} juillet (comme le SMIC ?)
 - Dossier départ à la retraite d'un agent (dernier document médical envoyé par le CDG 27 à la CNRACL, le 6 Mai). La clôture définitive du dossier de départ à la retraite par la CNRACL devrait être clos dans les jours qui viennent pour permettre à l'agent d'obtenir son départ officiel et

émettre l'arrêté de sa radiation des cadres de la commune qui permettra le remboursement du solde de la CIGAC et de l'arrêt des paiements de salaires.

- **Convention missions temporaires à renouveler avec le Centre de Gestion.** Cette convention permet de bénéficier d'un remplacement d'un de nos agents en cas d'arrêt longue maladie ou de démission. (remplacement temporaire).

Le maire expose les motifs de cette adhésion au Conseil Municipal suivant les requêtes de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Cet article prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 (alinéa 6 de la loi n° 84-53) et par convention.

En outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

Pour assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose d'adhérer au service des missions temporaires du CDG27 et il présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au CDG27.

Le conseil, après délibération, vote à l'unanimité, UN AVIS FAVORABLE de principe pour le recours au service de remplacement proposé par le CDG27,

APPROUVE le projet de convention afférent, tel que présenté par Monsieur le Maire, et éventuellement, toute nouvelle convention émanant du CDG27,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure, et éventuellement toute nouvelle convention émanant du CDG27

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises, à dispositions de personnel par le CDG27, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

3. Présence verte :

- Un contrat de téléassistance PV sécurité est signé pour Kévin Bleine.
- Proposition de renouvellement de la convention Activ'zen 2022 (téléassistance pour les habitants demandeurs, vulnérables). La commune propose une participation de 5 €/mois pour chaque adhérent (le coût pour la personne est de 14.50 €). Actuellement, aucun dossier n'est enregistré et donc le renouvellement de la convention est purement fictif et prévisionnel.

Le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité sur cette proposition et donne autorisation de signature de la convention au maire.

4. Finances-budget :

- La dépense correspondant à la modification du PLU a été inscrite à la section de fonctionnement alors qu'elle devait être enregistrée au chapitre des dépenses d'investissement
Afin de régler la facture Auddicé Urbanisme, une DM est à voter pour imputer cette dépense à l'article 023 du chapitre dépenses d'investissement au lieu de l'article 6231 du chapitre dépenses de fonctionnement :

- 3 210 € à l'article 6231 (section de fonctionnement)

+ 3 210 € à l'article 202 (section de fonctionnement)

- 3 210 € à l'article 021 (section de fonctionnement)

+ 3 210 € à l'article 023 (section d'investissement)

Cette modification ne déséquilibre en rien le Budget. Elle n'est qu'un simple changement dans les écritures et nous permettra de récupérer la TVA.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité cette décision modificative telle que présentée ci-dessus.

- Prolongation de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole d'un montant de 30 000 €. Le maire présente au conseil la nécessité de prolonger l'emprunt de 30 000 € pour permettre une souplesse de paiement des factures budgétaires suivant la délibération précédente n°25/2022.

Le conseil donne, à l'unanimité, le pouvoir au maire de signer la convention de prêt au nom de la commune comme le permet la délibération, article 19 du 25 mai 2020 donnant délégation au maire de réaliser les lignes de trésorerie d'un montant maximum de 30 000 €

- **Déploiement de la M57, candidature pour Janvier 2023.** Une décision favorable de principe a été émise par le maire pour réaliser cet engagement : il faut anticiper plutôt que d'attendre ! Le maire explique les changements comptables qui vont s'opérer dans les deux années à venir avec la mise en place du référentiel M57 « simplifié » destiné à s'appliquer aux collectivités de moins de 3 500 habitants.

Le cadre budgétaire assoupli du référentiel M57 est le suivant :

- un plan de comptes abrégé
- une nomenclature budgétaire partagée avec l'ensemble des entités du secteur public local,
- des possibilités de virement de crédits entre chapitres jusqu'à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,
- la possibilité de ne pas procéder à l'amortissement de leurs immobilisations (à l'exception des subventions d'équipement versées) ; pour celles qui y procèdent, l'amortissement au prorata temporis est appliqué,
- la possibilité d'opter pour le régime des autorisations de programme / autorisations d'engagement des métropoles. Cette option suppose d'adopter au préalable un Règlement Budgétaire et Financier (RBF).

Le référentiel M57 sera généralisé à l'ensemble des collectivités locales au **1er janvier 2024**. Cela étant, notre collectivité peut faire le choix d'anticiper le changement de nomenclature au 1er janvier 2023.

Le passage au référentiel M 57 "simplifié" au 1er janvier 2023 requiert les prérequis suivants :

- identifier les budgets à basculer (et ceux à ne pas basculer),
- s'assurer que le logiciel de gestion financière de la collectivité est en capacité d'appliquer le référentiel M57,
- solder le compte 1069 pour les collectivités concernées,
- recueillir l'avis conforme du comptable public,
- **prendre une délibération de recours au droit d'option à la nouvelle nomenclature avant le 30/06/2022 de préférence,**
- prévoir, en cas d'option, l'adoption du règlement budgétaire et financier (RBF) avant le premier budget en M57 et l'ajustement des délibérations sur les amortissements,

- préparer la transposition des comptes M14/M57 et initier les travaux de reprise de balance d'entrée.

Comme indiqué, la délibération du conseil doit être votée avant le 30/06/2022 du conseil sur l'action de passer en M57 au 1^{er} janvier 2023 :
Le conseil ayant oui ces explications, le maire met au vote cette proposition. Le conseil après délibération, vote à l'unanimité cette décision.

- Information : Inscription webinaires FCTVA le 23 Juin de 14h30 à 17h00 ; le maire propose cette formation aux conseillers qui le souhaitent.
- SIEGE 27, avis de versement de la redevance pour occupation du domaine public, ouvrages de transports et distribution d'électricité d'un montant 221 €.
- SIEGE 27, pose des nouveaux candélabres avec lampes LED le 3 mai. Installés tout le Haut Croisy, route de Saint Aquilin, chemin des alouettes et route de Ménilles jusqu'au transfo route de Ménilles. Pour les admirer, se coucher après 22h30 ou se lever avant 6h30.
- Branchement électrique des feux tricolores effectué par l'entreprise LEBRUN MARIE le 3 mai 022. Les deux feux rouges sont raccordés. Il faut maintenant attendre de voir si le rechargement des batteries se fait correctement.
- Facture Worlplas signalisation des feux tricolores. Les réglages doivent être revus pour un fonctionnement correct. Le bilan comptable des factures correspond en final au dernier devis envoyé (1 255.70 € TTC). Revoir le sujet suite à l'accident du 16 mai 2022 en demandant un nouveau devis correspondant à la pose d'un nouveau feu.

5. Urbanisme :

AVIS POUR DELIBERATION DROIT DE PREEMPTION PRESENTE le 16 mai 2022

Date réception	Notaire	Vendeur	Acheteur	Adresse propriété	Cadastre Zone	Surface propriété	Nature	Prix de vente	Décision d'aliénation	Projet communal
21 04 2022	Maître Cuvelier Pacy s/Eure	Mr et Mme Cotard	Mr et Mme David	22, route de Vaux s/Eure 27120 Croisy sur Eure	ZA 40	390 m ²	Terrain en zone U	225 000 €	vote du conseil : 10 votants, vote à l'unanimité de ne pas aliéner cette vente	aucun

Le maire met au vote la décision. Le conseil décide de ne pas aliéner la vente de ce terrain ZA40 et de ne pas utiliser son droit de préemption.

6. SNA

- **Inscriptions transport scolaire 2022-2023** ouvertes du 2 Mai au 15 Juillet 2022 (minuit). Une information complémentaire à celle de la SNA sera faite par la commune sur Panneau Pocket et sur Facebook, en indiquant la procédure et en avertissant du supplément à payer en cas de retard d'inscription.
- **Changement de planification du ramassage des ordures ménagères** et recyclables (dissocié)
À partir du 1er juin 2022, la société SEPUR collectera en porte à porte les ordures ménagères et les recyclables (emballages ménagers et papiers) dans votre commune.
Suite à ce changement de prestataire, vos recyclables (bacs à couvercle jaune) ne seront plus collectés le vendredi mais le mardi.
Il n'y aura donc pas de collecte des bacs jaunes de vos administrés pour la semaine 22. La prochaine collecte des recyclables sur votre commune sera effectuée exceptionnellement le mercredi 8 juin suite au décalage du jour de collecte après un jour férié.

7. Commission environnement : compte rendu réunion du 8 Avril

Les points abordés sont les suivants :

- Bilan de la saison floristique 2021/2022 apprécié par les jurys des villes et villages fleuris. (Obtention du prix de la préservation de l'environnement)
- Bilan des travaux d'hiver réalisés par Cédric et Kevin ; le bilan est très satisfaisant (entre autres entretien de tout le mobilier urbain)
- Bilan de l'éco-pâturage avec Jérôme Messin. Nous sommes déçus du manque de surveillance du troupeau, et de la négligence du berger. La convention ne sera pas renouvelée.
- Organisation fleurissement village et entretien en 2022,
- Compte rendu de la visite du SETOM du 31 avril 2022 avec découverte de la nouvelle usine de tri des déchets ; visite extrêmement intéressante et instructive à renouveler.
- Coopération avec la SNA pour l'organisation de jardin potager avec les petits sous le contrôle des assistantes maternelles. Avis favorable de la commission avec une garantie de l'organisation. 1^{ère} séance le jeudi 19 mai.
- Préparation passage du jury des villes et villages fleuris : du 20 au 24 juin 2022 ; book à préparer
- Action de valorisation de l'aménagement du fond de vallée et de ses circuits de promenades, En cours avec le CAUE pour établir un diagnostic de l'inventaire : suite prévue avec la coopération avec BOURSIN sur la BIODIVERSITE (vitrine du groupe BEL) (voir diagnostic prévu le 23 mai)

8. Syndicat de voirie

- Programme de fauchage voie communale. Croisy sur Eure (semaines 23 et 38).
- Travaux de réfection des chaussées et trottoirs du syndicat pour la commune : planning attendu.
- Etablissement de la liste des travaux de réparation et d'entretien à réaliser sur les voies communales de Croisy (de juillet à septembre 2022) (Jacky Sabourin a fait le tour du village et envoyé la liste au syndicat).

9. Elections Législatives :

- Les 12 et 19 Juin 2022. Désignation des référents (le maire et les adjoints)
- La commission de contrôle se réunira entre le 19 mai et le 22 mai. (Gueneau Alexandre, Legut Sylvie, de Monicault Catherine). Date à définir.
- Permanences du 12 et 19 Juin 2022 : (présentation des tableaux Excel).

Elections Législatives du 12 juin 2022 (1er tour)						
Bureau	noms	8h à 10h	10h à 12h	12h à 14h	14h à 16h	16h à 18h
Mairie de CROISY sur EURE	Président du bureau de vote	Jean Michel de MONICAULT 0662549040	Marcel BOUCHER 0607741361	Jacky SABOURIN 0670482291	Jacky SABOURIN 0670482291	Jean Michel de MONICAULT 0662549040
	Assesseur 1	Jean François CARRIERE 0672062864	Sabine MARSAC 0681229423	Christine BAUDRY 0609377684	Alexandre GUENEAU 0617306277	Sabine MARSAC 0681229423
	Assesseur 2	Pierre de MONICAULT 0611908141	Elisa CHEVOJON 0680147034	Géraldine Chapelain 0616518119	Nadine HERRMANN 0669689636	Marcel BOUCHER 0607741361

Elections Législatives du 19 juin 2022 (2ème tour)						
Bureau	noms	8h à 10h	10h à 12h	12h à 14h	14h à 16h	16h à 18h
Mairie de CROISY sur EURE	Président du bureau de vote	Jean Michel de MONICAULT 0662549040	Marcel BOUCHER 0607741361	Jacky SABOURIN 0670482291	Cyril GARREAU 0681195491	Jean Michel de MONICAULT 0662549040
	Assesseur 1	Nicolas PEAN 0650517287	Anne Laure BUCHAILLAT 0688673510	Christine BAUDRY 0609377684	Alexandre GUENEAU 0617306277	Marcel BOUCHER 0607741361
	Assesseur 2	Sylvie LEGUT 0660599561	Sabine MARSAC 0681229423	Luc BAUDRY 0607779232	Nadine HERRMANN 0669689636	Jean François CARRIERE 0672062864

10. Informations diverses :

- **Changement des lampes des candélabres** par des LED suite à décision d'investissement inscrit au budget 2022. Comme prévu, les changements ont été déployés sur l'ensemble du Haut Croisy et au Bas Croisy jusqu'au transfo route de Ménilles : conclusions des travaux satisfaisant ; gain énergétique intéressant (30 à 50%) ; modification éclairage de l'église et la roue du moulin ? : un spécialiste vient le jeudi 19 mai 2022 pour faire un devis.
- **Contrôle des hydrants par le SDIS.** Cette vérification se fera seule ou avec la présence d'un élu ou agent communal si nous le souhaitons. En cas d'anomalie (visuelle) constatée par le SDIS, un compte rendu nous sera transmis. Le contrôle fonctionnel avec mesure des pressions et débits n'est pas prévu. Une date de leur intervention sera demandée.
- **Comité des fêtes** (compte rendu AG) par Cyril.
 - o Le 26 juin : randonnée + déjeuner sur l'herbe + buvette
 - o Le 14 juillet : concours de boules.
 - o Le 21 octobre : Halloween + chasse aux trésors.
 - o Le 11 novembre : Vin pain fromage.
- **Compte rendu des journées de printemps.** Les 14 et 15 mai 2022.
De nombreux travaux ont pu être effectués grâce aux bénévoles ayant œuvré ce Week end. Merci à tous. Les travaux réalisés ont été les suivant :
 - o Grattage et peinture blanche de la lisse du rond-point du Messie
 - o Grattage et lasure de l'abri bus du rond-point du Messie
 - o Grattage et lasure de la table de piquenique de la mare neuve
 - o Désherbage du boulodrome du haut Croisy
 - o Accrochage de toutes les suspentes et jardinières florales de toute la commune.
 - o Commencement des plantations de fleurs des massifs et des dernières jardinières de la place de la mairie.
 - o Ramassage de tous les déchets sur les bords de routes et de chemins de promenades (4 grands sacs récoltés)
 - o Confection du repas du dimanche midi regroupant les bénévoles et les anciens qui étaient invités à ce repas.

A mentionner : Cédric et son épouse sont venus en camping-car pour réaliser durant les deux jours les tâches prévues bénévolement.

- **Changement de calendrier dans les ramassages des ordures ménagères et des recyclables**
À partir du 1er juin 2022, la société SEPUR collectera en porte à porte les ordures ménagères et les recyclables (emballages ménagers et papiers) dans votre commune. (voir § précédent)
- **Mammobile dépistage cancer du sein** à Ménilles lundi 18 juillet et mardi 19 juillet 2022

- **Avancement du développement du Guichet numérique unique** et de son fonctionnement. Cyril Garreau nous indique qu'il y a eu peu d'informations nouvelles.
- **Prévision de rédaction de la lettre aux habitants** (vos idées sont les bienvenues ; voir la distribution des § envoyés et le fichier du projet joint).

11. Prochains rendez-vous :

- **Le jeudi 19 mai : Information relais petite enfance., les enfants viendront prendre en main le carré potager pour s'investir dans la plantation des légumes.**
- **Lundi 23 Mai, l'après-midi :** organisation par le CAUE en partenariat avec le lycée horticole d'Evreux d'un inventaire de la faune et de la flore par les élèves du lycée, classe 1ère du Bac Pro « gestion des milieux naturels et de la faune sauvage ». Les élèves arriveront sur le temps du déjeuner afin de pique-niquer sur place et d'avoir l'après-midi complète pour travailler. Il s'agira bien entendu d'un inventaire d'élèves en situation d'apprentissage et non de celui d'un bureau d'étude professionnel encadrés par des experts dans ce domaine, mais les résultats seront forcément enrichissants par rapport au niveau de connaissance actuel et il s'agira d'une belle action pédagogique menée sur le territoire de la commune.
Ce travail d'inventaire est strictement réservé aux élèves et leurs encadrants.
- **Le mardi 14 juin :** réunion des membres des jurys des villes et villages fleuris au moulin du Bechet pour présentation et préparation des tournées de secteurs. A la suite de cette réunion, découverte par les jurys, de notre circuit de promenade (boucle C) qui sera commentée par le CAUE, puis de l'espace Taron à Pacy.
- **Le lundi 13 juin, prochain conseil à 18h30.**
- **Semaine du 20 au 24 Juin : passage jury de secteur « villes et villages fleuris ».**

Secrétaire de séance
Géraldine Chapelain

Jean-Michel de Monicault
Maire de Croisy sur Eure